**Proposition de communication au REAF 2016**

**Le maintien de la traite illégale des esclaves entre le Mozambique et Madagascar au XIXe siècle : la tension entre les enjeux de souveraineté pour Lisbonne et Antananarivo et ceux d’indépendance politique et économique de sultans swahili, chefs makhuwa et rois sakalava.**

**K. Boyer-Rossol**

Au XIXe siècle, la Grande-Bretagne avait conclu des traités avec Antananarivo (1817-1820, 1865) et Lisbonne (1842) visant à l’abolition de la traite des esclaves. Les pays signataires devaient s’engager à prendre des mesures pour faire appliquer les accords avec leur allié britannique, en échange de la reconnaissance de leur souveraineté sur la Grande Île et une partie de la côte de l’Afrique orientale. En réalité, Antananarivo et Lisbonne ne contrôlaient pas de manière effective l’ensemble des territoires revendiqués. À Madagascar, des régions de l’Ouest et du Sud-Ouest étaient restées indépendantes. Les activités liées à la traite des esclaves s’y sont intensifiées. Des rois et chefs sakalava se sont alliés avec des acteurs du trafic (arabo-swahili, français, indiens, malgaches) qui circulaient entre les deux rives du canal du Mozambique. Au Mozambique, le gouvernement portugais revendiquait le littoral compris entre la baie de Delagoa et le Cabo Delgado. En fait, les ports tenus par les Portugais sur la côte nord mozambicaine avoisinaient de petits sultanats swahili, tantôt alliés ou vassaux, tantôt ennemis réclamant leur indépendance. Les différentes autorités en présence au Mozambique (Portugais, sultans swahili, chefs makhuwa) et à l’Ouest de Madagascar (représentants du gouvernement d’Antananarivo, rois et chefs sakalava) contractaient des alliances au gré de la conjoncture économique. La lutte contre la traite des esclaves a servi de prétexte aux Portugais pour mener des expéditions militaires contre les sultanats indépendants de la côte. Le nord mozambicain a été marqué au milieu du XIXe siècle par une intensification des guerres luso-swahili. La prohibition du trafic a également été utilisée comme un argument par des sultans et chefs du littoral qui cherchaient à faire reconnaitre leur autorité en concluant des traités avec les Britanniques. Les sultans d’Angoche Hassan Usufu (1849-1861) et son neveu et successeur Musa Quanto (1861-1877), qui se déclaraient indépendants de la couronne portugaise, sollicitèrent plusieurs fois une alliance avec les Britanniques. Des sultans swahili se sont dits prêts à renoncer au trafic (du moins, à ne plus en faire leur activité principale), en échange de la reconnaissance de leur souveraineté.La Grande-Bretagne préserva toutefois l’alliance avec les Portugais, bien que ces derniers étaient tout aussi impliqués dans le trafic d’esclaves que les sheikhs et sultans indépendants. Les sultanats swahili (et les royautés sakalava) avaient assuré au moins en partie leur autonomie politique et économique par le maintien du trafic en hommes et en armes. Le sultan Musa Quanto s’est appuyé sur des armées d’esclaves et sur un arsenal de guerre fourni par la traite illégale pour mener une politique de conquête sur le continent et conforter ses réseaux d’alliances. Sous Musa Quanto, Angoche contrôlait entre 150 et 300 km de côte et étendait son influence loin dans l’intérieur des terres. Le sultan Musa avait pris le contrôle de routes caravanières qui traversaient les pays lomwe et makhuwa jusqu’à Angoche. Cet état swahili était aussi un des principaux fournisseurs d’esclaves pour les marchés malgaches. Durant les années 1860 et 1870, une traite d’esclaves en droiture s’est développée entre Angoche et Maintirano, principal centre du trafic sur la côte Ouest de Madagascar. Les Britanniques n’avaient pas totalement exclu la possibilité d’établir des traités avec des rois et chefs sakalava de la côte Ouest. En 1881, le consul Kirk à Zanzibar transmit une dépêche au *Foreign Office* soulevant l’idée d’un tel projet. À Moçambique, son homologue O’Neill se montra favorable à des négociations diplomatiques. À Madagascar, le consul Pakenham s’y opposa vivement ; selon lui, il n’y avait aucun avantage à conclure des accords avec des chefs arabes ou sakalava de la côte Ouest, dont on pouvait mettre en doute la volonté de faire cesser de manière effective la traite des esclaves. De plus, un tel traité reviendrait à renier celui signé avec la reine de Madagascar (en 1865), et à remettre en question sa souveraineté sur l’île. Selon des diplomates anglais tel que Bartle Frere, l’extension de la juridiction d’Antananarivo sur l’ensemble de la côte occidentale de la Grande Île permettrait de faire appliquer les mesures en vue de l’éradication du trafic en esclaves et en armes. Le même argument a été repris par des gouverneurs et officiers malgaches pour défendre auprès du gouvernement d’Antananarivo une intervention armée sur la côte Ouest. Leurs appels sont souvent restés sans réponse. Pourtant, les Britanniques ont plusieurs fois proposé leur aide logistique, comme la mobilisation de forces navales, afin d’affermir l’autorité d’Antananarivo sur ce littoral. La première guerre franco-malgache (en 1883-1885) avait participé à affaiblir l’autorité du gouvernement d’Antananarivo sur la côte Ouest de l’île. À partir des régions dont ils réclamaient l’indépendance, les Sakalava lançaient en direction des Hautes-Terres des raids récurrents, qui s’apparentaient parfois à de véritables « guerres de pillage », menaçant la stabilité du royaume de Madagascar. Durant les années 1880, l’augmentation des razzias dans les régions centrales de l’île était à mettre en relation avec l’essor du trafic illégal en armes sur la côte Ouest. Les Français, qui exprimaient de plus en plus clairement leurs visées impérialistes sur la Grande Île, étaient parmi les principaux fournisseurs des Sakalava en fusils et en poudre. Les Sakalava du Menabe défiaient le gouvernement d’Antananarivo en revendiquant la souveraineté d’une partie de l’île. La région située entre les deux postes de garnison de Morondava et Majunga a constitué un des derniers bastions de la traite illégale des esclaves à la Grande Île. Alors que des captifs ont été annuellement importés du Mozambique à Madagascar, des individus razziés à l’intérieur de l’île ont été exportés (par des ports indépendants de l’Ouest) au-delà des mers, notamment en direction du Mozambique. La colonisation et l’abolition de l’esclavage à Madagascar ont précipité la fin effective du trafic des esclaves à travers le canal du Mozambique. En se basant sur diverses sourcesarchivistiques (britanniques, malgaches, françaises), en particulier des sources consulaires, nous tenterons de cerner l’articulation entre les enjeux politiques et économiques des pays riverains du canal du Mozambique, et le maintien du trafic illégal en esclaves et en armes qui s’y est maintenu au cours du XIXe siècle.